

Le TUTORAT en Médecine



Le TUTORAT en Médecine

Vous êtes étudiant en PACES, vous souhaitez être aidé ? Le tutorat est fait pour vous !

Le Tutorat, qu'est-ce que c'est ?

Le Tutorat Santé de Tours est une organisation étudiante gérée par un bureau composé de 7 étudiants en troisième année de médecine.

Elle a pour but d'accompagner et d'aider les étudiants en Première Année Commune des Études de Santé (PACES) à préparer le concours.

Tout au long de l'année, nous proposons un soutien adapté : des concours blancs, des colles et corrections avec un classement anonyme, ainsi que des photocopies et des enseignements dirigés.

Les photocopies, les colles et corrections sont réalisées par des équipes de tuteurs composées d'étudiants de deuxième et troisième année de médecine, pharmacie et maïeutique dirigées par des référents tuteurs (étudiants de 3^{ème} année ayant déjà été tuteurs dans la matière).

Il existe une équipe de tuteurs spécialisée pour chaque matière enseignée.

Il est à noter que les tuteurs et les référents sont sélectionnés sur entretien de motivation et formés par le bureau. Les tuteurs, les référents et les membres du bureau sont entièrement bénévoles, l'argent des inscriptions servant uniquement à financer les impressions de colles, photocopies et une partie des frais liés au fonctionnement du tutorat.

Agrément OR de l'ANEMF et de l'ANEPP :

En 2017, le Tutorat Santé de Tours a reçu pour la quatrième année consécutive l'**agrément OR de l'ANEMF** (Association Nationale des Étudiants en Médecine de France) et de l'**ANEPP** (Association Nationale des Étudiants en Pharmacie de France) le plaçant ainsi parmi les meilleurs tutorats de France.

Cet agrément est une grille de critères objectifs évaluée sur 100 points afin de rendre compte de la qualité des services proposés. À Tours, cette consécration est le fruit d'une grande tradition de bénévolat et d'un travail sérieux réitéré chaque année.

Le Tutorat propose divers services :

- **Une pré-rentrée**

Elle se déroulera de la mi-août à début septembre 2017. Elle est réservée aux primants. Durant ces deux semaines, les tuteurs ciblent les points délicats du programme du premier semestre, donnent des conseils de méthodologie et des bases dans chaque matière afin que les étudiants abordent cette année dans les meilleures conditions.

En guise de clôture, le Tutorat propose le dernier jour une évaluation type concours (QCM) dans toutes les matières abordées, et éditera un classement anonyme de même type que ceux qui seront faits tout au long de l'année.

Cette pré-rentrée a également pour but de permettre à l'étudiant de se familiariser avec les locaux de la faculté, de rencontrer d'autres tuteurs, les tuteurs et les membres du bureau.

Le nombre de places à la pré-rentrée est limité à 400, une liste complémentaire de 50 personnes sera établie pour pallier à d'éventuels désistements. Les 400 premiers inscrits seront sur la liste principale. La présence de l'étudiant est obligatoire pendant la pré-rentrée.

Les inscriptions pour la pré-rentrée 2017 débutent le ... Juin 2017 à 12h.

- **Un encadrement en SALLE :**

Des « colles »

Le Tutorat propose deux "colles" de deux heures par semaine. Une colle est un examen type concours composé de QCM portant sur une matière enseignée durant le semestre. L'étudiant dispose d'une heure pour composer, puis l'heure suivante est consacrée à la correction de cette colle en salle avec un tuteur. Chaque tuteur est spécialisé dans une matière particulière et suivra les mêmes groupes durant tout le semestre. Le but est d'avoir un accompagnement personnalisé. À l'issue de chaque colle est éditée un classement anonyme. Chaque étudiant se verra attribuer dès le début de l'année un identifiant de quatre chiffres qui lui permettra de suivre sa progression.

Lors des corrections en salle avec les tuteurs, les tuteurs seront par groupes de 25 maximum.

À partir de 3 absences par semestre, l'étudiant se verra dans l'impossibilité de participer aux colles en salle, au concours blanc et sera désinscrit du Tutorat.

Attention : colles et corrections se font sur le site Tonnellé.

Des photocopies

Des photocopies sont réalisées par les tuteurs et distribuées aux tuteurs lors de leur colle afin d'aider à l'apprentissage de certaines parties de cours plus délicates (le prix des photocopies est compris dans le prix global).

De plus, les tuteurs réalisent la correction du concours de l'année précédente, celle-ci est ensuite distribuée par l'Association des Carabins de Tours gratuitement aux adhérents au Tutorat.

Des permanences et un forum

Tous les mercredis de 12h à 13h15 des tuteurs de chaque matière sont présents pour répondre aux questions des tuteurs portant aussi bien sur les cours que sur les colles précédentes. Il s'agit également de permettre à un étudiant plus timide de pouvoir poser ses questions aux tuteurs.

De plus le Tutorat Santé de Tours possède son propre forum internet où les étudiants peuvent à tout moment poser leurs questions afin d'obtenir une réponse rapide de la part des tuteurs, spécialisés dans chaque matière.

Attention : Les permanences tuteurs ont lieu sur le site de la Riche.

Des enseignements dirigés et podcasts

Les lundi et vendredi midi sont dispensés des EDs sur le site de la Riche. Ces EDs sont animés par des tuteurs qui reprennent spécifiquement des notions importantes et expliquent des cours difficiles à comprendre. Sous forme de rappels de cours, de récapitulatifs et d'exercices interactifs, ils permettent aux étudiants de consolider leurs connaissances.

Sont également disponibles sur Youtube des podcasts : il s'agit de courtes vidéos pédagogiques et méthodologiques réalisées par les tuteurs. Destinées aux PACES, elles expliquent les points les plus complexes du programme.

La page Youtube du Tutorat Santé de Tours est disponible [ici](#)

Des concours blancs

Au premier et au second semestre se déroule le concours blanc du TST. Ils ont lieu quelques semaines avant les épreuves de décembre et de mai et permettent aux étudiants de s'évaluer en conditions réelles.

Les sujets sont réalisés par les tuteurs au plus près de ceux proposés lors du concours, et sont le plus souvent relus par les professeurs afin d'éviter toute erreur ou ambiguïté. A l'issue de ces concours blancs sont éditées : un classement par matière, des classements tenant compte des coefficients du concours, ainsi qu'un classement neutre (sans coefficient).

Tout étudiant inscrit au Tutorat, que ce soit dans l'encadrement en salle ou dans l'encadrement internet, est automatiquement inscrit aux deux concours blancs.

• **Un encadrement INTERNET :**

Les colles proposées aux groupes dits « en salle » sont disponibles sur notre site internet dédié, "tHarmo". Cette plateforme permet aux étudiants qui ne peuvent pas se déplacer de faire les colles sur internet à heures fixes. En revanche il n'y a pas de correction avec un tuteur, la correction détaillée est simplement disponible en ligne pour l'étudiant lorsqu'il a terminé et valide sa colle. L'étudiant peut ensuite venir au bureau du Tutorat lors des permanences récupérer les colles de la semaine passée au format papier avec la correction. Il peut aussi venir poser des questions aux tuteurs pendant la permanence du mercredi.

Dans l'encadrement Internet, aucun polycopie de cours n'est distribué et l'étudiant ne pourra pas assister aux enseignements dirigés. Il bénéficie simplement des colles.

A partir de 3 absences par semestre, l'étudiant se verra dans l'impossibilité de participer aux colles en lignes, au concours blanc et ne sera plus inscrit au Tutorat.

Récapitulatif des formules proposées :

- Encadrement annuel en salle à 50€ : ce tarif comprend les frais de fonctionnement (impression des colles, impression des polycopies...)
- Encadrement annuel internet à 30€ : ce tarif comprend les frais de fonctionnement (impression des colles, frais de serveur...)
 - N.B : Le concours blanc et les colles sont compris dans ces 2 formules, les polycopies sont réservées au groupe en salle.
- La pré-rentree (2 semaines) est à 10€ et est réservée aux primants du groupe en salle

A noter : Les concours blancs de décembre et de mai sont accessibles aux étudiants non-adhérents au tutorat pour la somme de 5 € chacun.

Soit :

- Encadrement en salle AVEC pré-rentree à 50€ + 10€
- Encadrement en salle SANS pré-rentree à 50€
- Encadrement internet SANS pré-rentree à 30€.
- Formule Concours Blanc uniquement à 5€ par semestre

Les chèques d'inscription à l'encadrement en salle, au groupe internet et à la pré-rentree seront encaissés en août (début de la pré-rentree). Aucun remboursement ne sera effectué passé cette date.

Un étudiant ayant échoué au baccalauréat a donc jusqu'à la pré-rentree pour nous en informer. Les inscriptions à l'encadrement en salle ou internet sont possibles tout au long de l'année.

Les membres du bureau du Tutorat seront présents lors des inscriptions à la faculté en juillet, n'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Actualités Tutorat



Pratique

Nous contacter :

Par Mail : tutotours@gmail.com

Par courrier : Tutorat Santé Tours, 10 boulevard Tonnellé, 37000, TOURS

Par Téléphone : 02.47.36.61.17

Retrouvez nous :

Sur notre site : www.tutotours.fr

Sur Facebook : /tutotours

Sur Twitter : @tutotours

Bureau

- Président : **Léo Boggiani**
- Secrétaire : **Assia Mellah**
- Secrétaire : **Mélie Jean-Louis**
- Trésorier : **Jérémy Martineau**
- Webmaster : **Raphaël Merlo**
- Vice-Présidente chargée de la communication interne : **Rémi Pellerin**
- Vice-Présidente chargée de la communication externe : **Manon Bonin**

Liens et Permanences

- [Site internet](#)

Agrément OR



[\[JPEG - 202Ko\]](#)